CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26357** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1959

Forme juridique : SARL

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG
Siret : 678 502 469 00011
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 190079
Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE ASSURANCES 167012872 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE ASSURANCES 167012872 W 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SARLAT ET COMPAGNIE

3 RUE DE LA MONTEE
67170 GEUDERTHEIM

Téléphone : 03 88 51 11 76 **Fax :** 03 88 68 31 72
Portable : 0632122665
Responsabilité légale :
SARLAT JULIEN GÉRANT

Site Internet :
E-mail : menuiserie.sarlat@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 547 007 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 16:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.